

**PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ET DES CONCLUSIONS
(Homologation d'un mandat de protection)**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le seize avril

Je, soussigné, **Me ISRAËL GÉLINAS, notaire** à Yamachiche, province de Québec, dûment accrédité aux fins des présentes, dresse le présent procès-verbal de mes opérations et de mes conclusions conformément aux dispositions du Chapitre III du Titre III du Livre III du *Code de procédure civile*.

DEMANDE

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre (27 mars 2024), j'ai reçu de **Ronald WEASLEY** la demande suivante, savoir :

Effectuer les opérations requises afin de d'homologuer le mandat de protection de **Harry POTTER**.

Copie authentique de cette demande est déposée au greffe du tribunal.

PERSONNE CONCERNÉE

La personne concernée par la demande est :

Harry POTTER, domicilié 713, rue de Dumbledore, Louiseville, province de Québec, J0K 2J9.

INTÉRESSÉS

Les intéressés à la demande, conformément aux articles 393, 394 et 404 alinéa 2 du *Code de procédure civile du Québec*, sont les suivants :

- a) **Ronald WESLEY**, demeurant actuellement au numéro 13, avenue du Chat Noir, Trois-Rivières, G9B 2K9, mandataire à la personne substitut;
- b) **Hermione GRANGER**, demeurant actuellement au numéro 13, avenue du Chat Noir, Trois-Rivières, G9B 2K9, mandataire aux biens substitut;
- c) **Neville LONDUBAT**, demeurant actuellement au numéro 34, rue des Fizwizbiz, province de Québec, QC G9Y 2O8, vérificateur qui devra recevoir la reddition de compte du mandataire;
- d) **James Sirius POTTER**, demeurant au 12, Allée des Embrumes, Lévis, province de Québec, J9Y 7F5, fils de Harry Potter ;
- e) **Albus Severus POTTER**, demeurant au 45, rue des Scrouts à Pétard, Sainte-Anne-de-la-Pérade, province de Québec, I0H 6T8, fils de Harry Potter ;
- f) **Lily Luna POTTER**, demeurant au 67, avenue des Tortues à plumes, Sainte-Julie, province de Québec, K0U G6J, fille de Harry Potter ;
- g) Le **Curateur public du Québec**, 600, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 4W9;

FAITS

La présente demande se fonde sur les faits suivants, savoir :

1. Son ami **Harry POTTER**, né le trente-et-un juillet mille neuf cent quatre-vingts (31 juillet 1980), domicilié 713, rue de Dumbledore, Louiseville, province de Québec, J0K 2J9, district judiciaire de Trois-Rivières, est dans l'impossibilité de prendre soin de sa personne et d'administrer ses biens. Il nécessite un soutien continu pour l'accomplissement de ses activités de vie quotidienne, entre autres dans la gestion de ses finances personnelles et de ses droits civils. En raison de son état de santé, de son jugement altéré, de son apathie et de son anxiété, il ne saurait défendre ses droits et comprendre les conséquences juridiques de ses décisions. Il nécessite un encadrement et une supervision constante.

2. En raison de son état de santé, **Harry POTTER** est incapable de prendre soin d'elle-même et d'administrer ses biens et a besoin d'être représentée en conséquence.
3. **Harry POTTER** ne bénéficie actuellement d'aucune représentation adéquate.
4. **Harry POTTER** a signé un mandat de protection devant Me Drago Malefoy, notaire, le 13 octobre 2004, sous le numéro neuf mille deux cent trente-six (9 236) de ses minutes, aux termes duquel il a nommé sa conjointe **Ginny WEASLEY** à titre de mandataire pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne, laquelle est toutefois décédée à Louiseville, province de Québec, le sept septembre deux mille dix-neuf (7 septembre 2019).
5. Aux termes de ce mandat de protection, **Harry POTTER** a nommé, en remplacement de sa conjointe Ginny WEASLEY, le comparant, **Ronald WEASLEY**, à titre de mandataire à la personne et son amie **Hermione GRANGER** à titre de mandataire aux biens.
6. **Harry POTTER** est veuf de Ginny Weasley, décédée à Louiseville, province de Québec, le sept septembre deux mille dix-neuf (7 septembre 2019), et ne s'est pas remarié ni uni civilement depuis.

RAPPORT DES OPÉRATIONS

Dans le cadre de la demande, le notaire soussigné a procédé aux opérations suivantes dont il fait rapport comme suit, savoir :

- 1- J'ai effectué une recherche au Registre des mandats de la Chambre des notaires du Québec et à celui du Barreau du Québec, lesquels mentionnent que la personne concernée a fait un mandat de protection devant Me Drago Malefoy, notaire, le 13 octobre 2004, sous le numéro neuf mille deux cent trente-six (9 236) de ses minutes.

Les certificats de recherche sont joints à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

2. J'ai déposé un avis de la demande ainsi qu'une copie de la demande en homologation de mandat de protection au greffe de la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, le **vingt-huit mars deux mille vingt-quatre (28 mars 2024)**, dossier numéro 400-14-844283-378.

3. J'ai signifié à Harry Potter, le **vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre (29 mars 2024)**, une copie de la demande accompagnée d'un avis de la demande. Un avis conforme au modèle établi par le ministre de la Justice a été joint à la demande afin d'informer la personne concernée de ses droits et de ses obligations et cet avis a été remis par l'huissier.

Le rapport de signification est joint à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

4. J'ai notifié aux intéressés une copie de la demande accompagnée de l'avis de la demande.

Les preuves de notification sont jointes à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

5. J'ai notifié au curateur public la demande accompagnée de l'avis de la demande de même que toutes les pièces au soutien de la demande .

La preuve de notification est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

6. J'ai vérifié l'existence du mandat de protection signé par Me Drago Malefoy, notaire, le 13 octobre 2004, sous le numéro neuf mille deux cent trente-six (9 236) de ses minutes, qui n'a pas été révoqué, et j'en ai obtenu une copie authentique, laquelle est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

7. J'ai obtenu l'évaluation médicale de la personne concernée faite par Dr Romolus Pince, le vingt octobre deux mille vingt-trois (20 octobre 2023).

Cette évaluation est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

8. J'ai obtenu l'évaluation psychosociale de la personne concernée faite par Bertha Millepattes, travailleuse sociale, le deux novembre deux mille vingt-trois (2 novembre 2023).

Cette évaluation est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

9. Le quinze avril deux mille vingt-quatre (15 avril 2024) j'ai procédé à l'interrogatoire de Harry Potter au 713, rue de Dumbledore, Louiseville, province de Québec, J0K 2J9, dont le procès-verbal a été reçu sous le numéro de mes minutes.

Copie authentique du procès-verbal de cet interrogatoire est jointe à la première copie du présent procès-verbal pour dépôt au greffe du tribunal.

10. Ni Harry Potter ni les intéressés ont requis la convocation d'une réunion.

11. Je n'ai, à aucun moment dans le cours de mes opérations, reçu quelque observation ou opposition équivalant à une contestation réelle du bien-fondé de la demande d'homologation du mandat de protection de Harry Potter.

CONCLUSIONS

Compte tenu de mes opérations, je conclus comme suit :

Harry POTTER devrait être déclaré inapte à prendre soin de lui-même et à administrer ses biens.

Le mandat de protection signé par Harry Potter devant Me Drago Malefoy, notaire, le 13 octobre 2004, sous le numéro neuf mille deux cent trente-six (9 236) de ses minutes, aux termes duquel il a nommé **Ronald WEASLEY** à titre de mandataire à la personne substitut et son amie **Hermione GRANGER** à titre de mandataire aux biens substitut, devrait être homologué en vue de le rendre exécutoire.

DONT ACTE à Yamachiche, sous le numéro

() de mes minutes.

ET J'AI SIGNÉ,

Me Israël Gélinas, notaire